UQÀM | **Services financiers**
Université du Québec à Montréal

PRÊT D'ÉQUIPEMENT À L'UQAM

Formulaire de consentement

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI CONSENT LE PRÊT

Nom : _____ Matricule : _____

Téléphone au travail : _____ Téléphone au domicile : _____

Adresse du domicile : _____

PRÊT D'ÉQUIPEMENT

Unité organisationnelle qui fait l'emprunt : _____

DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT PRÊTÉ	NUMÉRO DE SÉRIE

SIGNATURE

LA PERSONNE QUI ACCORDE LE PRÊT CONVIENT CE QUI SUIT :

- Elle est personnellement responsable de l'équipement prêté.
- L'équipement prêté demeure sa propriété.
- Ce prêt est consenti pour le motif principal qu'elle a le statut d'employée de l'UQAM.
- Si ses assurances personnelles ne couvrent pas déjà parfaitement l'équipement, elle s'engage à assurer elle-même l'équipement pour sa valeur à neuf et à payer la prime d'assurance et ce, à sa discrétion. L'UQAM remboursera cette portion de surprime uniquement sur présentation de pièces justificatives (voir détail sur le site du Services financiers à ce sujet).

  Si elle décide de ne pas assurer son propre bien à usage professionnel, elle est seule responsable des conséquences en découlant; elle ne pourra en aucun cas réclamer à l'UQAM les frais de remboursement pour le remplacement de ce bien.

L'UNITÉ ORGANISATIONNELLE QUI FAIT L'EMPRUNT CONVIENT CE QUI SUIT :

- L'équipement emprunté est occasionnellement utilisé par la personne qui consent le prêt dans le cadre des fonctions professionnelles à l'UQAM.

Signature de l'employée ou de l'employé	Téléphone	Date
Signature de la personne responsable de l'unité organisationnelle ou de la supérieure immédiate, du supérieur immédiat	Téléphone	Date

IMPORTANT : Retournez l'original aux Services financiers et conservez une copie pour vos dossiers.